



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 26 AOÛT 2024 – 19H**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité sera tenue à la salle du conseil, 130 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, **LUNDI LE 26 AOÛT 2024 À 19 H.**

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Non-réadoption de la résolution 2024-08-162 à la suite du droit de veto du maire
4. Non-réadoption de la résolution 2024-08-163 à la suite du droit de veto du maire
5. Autorisation de négocier de gré à gré pour une étude biologique et écologique ainsi que pour une étude géotechnique pour la piste cyclable
6. Abrogation de la résolution 2024-08-156 – Avis de motion du règlement d'emprunt 663-2024 – Construction d'un garage municipal
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 14^e jour du mois d'août 2024.

Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre Dionne, directeur général et greffier-trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 21 août 2024, entre 8h et 17h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 août 2024.

Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier